



Collège - Lycée
SAINTE - ANNE

20 rue Lamotte Picquet
29200 BREST
Tél : 02.98.44.76.82

Brest, le 5 juillet 2017

Service Comptabilité
Concerne les COLLEGIENS

Abonnement au SELF 2017-2018

Tarif du 04 septembre 2017 au 06 juillet 2018

		5 repas/s	4 repas/s	3 repas/s	2 repas/s	1 repas/s
Abonnement annuel		813.75€	651.00€	488.25€	325.50€	162.75€
Facture annuelle : prélèvement/ 9 mois (novembre 2017 à juillet 2018)		Acompte de 80€/chèque : demandé à tous ceux qui optent pour le prélèvement mensuel déjà en scolarité. Il sera déduit de la facturation annuelle.				
Facture trimestrielle	Du 18/09/17 au 01/12/17	236.25€	189.00€	141.75€	94.50€	47.25€
	Du 04/12/17 au 16/03/18	283.50€	225.75€	168.00€	115.50€	57.75€
	Du 19/03/18 ⇒ fin d'année scolaire	294.00€	236.25€	178.50€	115.50€	57.75€

*Les chèques seront libellés à l'ordre de « **OGEC Sainte Anne Brest** », et seront encaissés après le 18 septembre 2017.
Prendre contact avec la comptabilité pour tout arrangement de règlement.

- Les élèves pourront déjeuner entre le 04/09/17 et le 15/09/17. (Voir modalités au verso dans le règlement)

*Les prélèvements interviendront à partir de novembre 2017 en même temps que la scolarité déduction faite de l'acompte de 80€.

COUPON-REPONSE à retourner, accompagné de votre règlement au service comptabilité dès confirmation de l'emploi du temps et en tout état de cause pour le 15 septembre 2017 dernier délai !!!!

✂-----

Collège-Année scolaire 2017-2018

NOM-Prénom :

Classe :

Préciser les jours de présence en les entourant :

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

Ci-joint un CHEQUE deeuros

Date et signature des parents :

J'opte pour le PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : je joins un chèque d'acompte de 80€

Lire au verso de cette feuille le règlement du self ↶